

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 avril 2025 à 19h00 à l'hôtel de ville de Cloridorme.

Sont présents : M. Dany Minville
Jean-William Ayotte
Normand Poirier
Mme Nancy Cloutier
Josée Boulay

Absence : Jean-Louis Clavet

Était également présente Madame Léona Francoeur directrice générale par intérim.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire monsieur Marcel Mainville constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST RÉSOLU :

QUE L'ORDRE DU JOUR SOIT ADOPTÉ TEL QUE PRÉSENTÉ:

Résolution # 059-04-2025

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption des procès-verbaux de mars
- 5- Correspondance du mois
- 6- Suivi des procès- verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer- voir liste
- 9- Résolutions et règlements:**

- 9.1 : AGA bibliothèque (bénévoles bibli)
- 9.2 : déplacements pompiers
- 9.3 : résolution appui Réno-Région
- 9.4 : Dérogation mineure lot 5 506 473
- 9.5 : Reconnaissance bénévole
- 9.6 : Petite école de la chanson
- 9.7 : Bilan eau potable
- 9.8 : Terminal (paiement taxes)
- 9.9 : Entente collaboration pompiers/innergex
- 9.10 : Soumission pièces pépîne
- 9.11 : Programme d'aide à la voirie locale
- 9.12 : Achat 4 pneus trailer

- 10 : Note du DG.
- 11 : Période de questions
- 12 : Clôture de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Résolution # 060-04-2025

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 mars 2025

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 mars 2025, au moins soixante-douze heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil
municipal tenue le 10 mars 2025 est approuvé tel que
présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal
avant la réunion pour consultation.
La correspondance fait partie intégrale de ce procès-
verbal.

6-SUIVI DES PROCES-VERBAUX

Aucun suivi particulier.

7- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS

Résolution # 061-04-2025

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance
du journal des déboursés pour la période du 1er au 31 mars
2025;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE les déboursés du mois de mars 2025 au montant de
62,711.03\$ soient acceptés, incluant prélèvements (35,661.19)
et chèques fournisseurs (9,676.31\$) et salaires
(17,373.53\$). De plus : le maire et les conseillers
reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes,
qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que
ces comptes incluent les fournisseurs, le paiement direct et
les salaires et heures supplémentaires approuvées par le
conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même
que les écritures de fin de mois, paraphé par tous et les
conciliations bancaires,

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

8- ADOPTION DES COMPTES A PAYER

Résolution # 062-04-2025

CONSIDÉRANT QUE chaque membre du conseil a pris connaissance
de la liste suggérée de paiements au 15 avril 2025;

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE la liste suggérée de paiements soit acceptée au montant
de 12,660.28\$ et que le greffier procède à l'émission des
chèques.

Voici la liste : Vincent Jalbert : réparation camion ordures :
1,022.89+centre camion Denis ; Dénéigeuse : 728.11 Centre camion Denis,
camion vidange : 1 023.35, Tremblay bois Mignault : validation
règlement : 1,267.50+ Tetra TEcq : 1, 374.82+ ADMQ : cotisations (2) :
2 762.23\$ +Chem Action : pompe doseuse : 648.12\$+Adm Portuaire : location
terrain : 818.62 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Greffière-trésorière

9- Résolutions et règlements:

9.1. : Résolution # 063-04-2025

AGA bibliothèque

SUR LA PROPOSITION DE DANY MINVILLE, CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE la municipalité autorise les deux bénévoles (Dola et Liette Francoeur) a participer à l'AGA au gîte du Mont-Albert (Sainte-Anne-des-Monts) et à payer les frais de déplacements selon la politique en vigueur à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 : Résolution # 064-04-2025

Déplacements pompiers Formation à Grande-Vallée

SUR LA PROPOSITION DE JEAN WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST
RESOLU ;

QUE le conseil autorise le paiement des frais de déplacements pour 3 pompiers (Zachary Francoeur Bélanger (7 voyages), Dany Minville (7 voyages) et Sophianne Duguay (6 voyages)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 : Résolution # 065-04-2025

Abolition programme Réno-région

CONSIDÉRANT QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

CONSIDÉRANT QUE ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;

CONSIDÉRANT QU'il y a plus de mille familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;

CONSIDÉRANT QUE la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Elaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;

CONSIDÉRANT QUE, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$ par année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;

CONSIDÉRANT QUE la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la ministre;

CONSIDÉRANT QUE la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;

CONSIDÉRANT QUE la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;

CONSIDÉRANT QUE l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Dany Minville et appuyé à l'unanimité du conseil municipal de demander au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, M^{me} France-Élaine Duranceau :

DE RELANCER immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et de s'engager à assurer son financement à long terme;

DE RENDRE à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec.

Que cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec
- M^{me} France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire
- M^{me} Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement
- M^{me} Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement
- M^{me} Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4 : Résolution # 066-04-2025

Dérogation mineure lot 5 506 473

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif en urbanisme (CCU) a étudié la demande du propriétaire du lot 5 506 472 visant à permettre un agrandissement du garage existant ;

CONSIDÉRANT QUE le comité de CCU recommande que la demande de dérogation mineure soit acceptée ;

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLERE IL EST RÉSOLU :

De faire parvenir la demande à la Firme Guilbert pour émettre un permis de construction.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 : Résolution # 067-04-2025

Reconnaissance aux bénévoles 2025

SUR LA PROPOSITION DE JEAN-WILLIAM AYOTTE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

Que la municipalité inscrive les noms de nos deux bénévoles à la bibliothèque soit Mesdames Dola et Liette Francoeur ainsi que madame Yolande Fournier comme bénévole dans notre communauté. Cette reconnaissance aura lieu jeudi 1^{er} mai 2025 à Grande-Vallée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6: Résolution # 068-04-2025

Petite École de la chanson & Télédon TVCE

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

De faire un don de 250 \$ a la petite école de la chanson ainsi que pour Télé-don a TVCE .

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.7 : Résolution# 069-04-2025

Bilan en eau potable/ Compteurs d'eau

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLÈRE IL EST
RESOLU :

Que pour donner suite au refus par le ministère des Affaires Municipales de ne pas accepter le bilan en eau potable pour l'année 2023, la municipalité n'ayant pas respecté son obligation d'installer des compteurs d'eau dans les commerces de même qu'à au moins 10 résidences et que cette obligation aurait dû être mise en place dès 2020;

Pour ces raisons, le conseil municipal n'a pas le choix de prévoir l'installation de compteurs d'eau à 20 résidences et à tous les commerces.

Le choix des résidences sera basé en premier sur le nombre de personnes dans la résidence (utilisation d'eau).

La municipalité devra également ciblé des actions citoyennes dans le but de réduire la consommation en eau potable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 : Résolution # 070-04-2025

Opérations par carte de paiement (TPV)

SUR LA PROPOSITION DE JOSÉE BOULAY CONSEILLÈRE IL EST
RÉSOLU :

Qu'étant donné la demande de citoyens d'avoir l'opportunité de payer par carte bancaire (débit seulement);

Que la municipalité procède à l'achat d'un terminal au coût de 1250\$ et à 0.04\$/transaction avec Desjardins.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.9 : Résolution # 071-04-2025

Entente collaboration Innergex/pompiers

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RESOLU :

Que le conseil autorise la direction a faire parvenir une demande à Innergex pour une collaboration d'équipements lors des interventions en forêt. Équipement qui sera utilisé par la brigade de pompiers volontaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.10 : Résolution # 072-04-2025

Soumission réparation pépîne

SUR LA PROPOSITION DE NANCY CLOUTIER CONSEILLERE IL EST RESOLU :

Que le conseil accepte la soumission de ALPA Équipements au montant 862.50\$ pour réparer les côtés du « bucket » avant de la rétrocaveuse. Le prix sera doublé pour l'achat de deux côtés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 : Résolution # 073-04-2025

Soumission pneus trailer

SUR LA PROPOSITION DE NORMAND POIRIER CONSEILLER IL EST RESOLU

Que le conseil accepte la soumission faite par Wilbrod Bélanger & fils au montant de 480.37\$ pour l'achat de pneus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 : Résolution # 074-04-2025

Travaux voirie/Programme d'aide à la voirie locale

Que la municipalité de Cloridorme autorise la directrice générale par intérim à faire parvenir au député Frédéric St-Croix la demande de Cloridorme qui est évalué a 44,500\$ tel que mentionné dans le document. Qu'elle soit également autorisée à signer tout document relatif a ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10- Mot de la directrice par intérim

Fermeture de bureaux congé Pascal

11- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

Questions portant sur : Bilan eau potable, poste de d.g. , états financiers et mention de félicitations aux employés aqueduc.

Maire

Greffière-trésorière

12-Clôture de la séance

Clôture de la séance

Les sujets étant épuisés il est proposé et résolu à l'unanimité des élus présents

QUE la séance soit levée à 19h24

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Marcel Mainville maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Greffière-trésorière